

# PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DE L'HABITAT

## 1<sup>er</sup> bilan dans l'Ain



# RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

## AVEC LE SPPEH, DES DÉMARCHES SIMPLIFIÉES

Dans le cadre d'un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Service Public de la Performance Énergétique de l'Habitat (SPPEH) a été créé, en 2021, dans l'Ain.

Porté par le Département et les intercommunalités aindinoises, il s'agit d'un guichet unique confié à la SPL ALEC AIN dont l'objectif est de simplifier les démarches, d'informer, de conseiller et d'accompagner les propriétaires de maisons individuelles, les copropriétés et les maîtres d'ouvrage en petit tertiaire (bâtiments inférieurs à 1 000 m<sup>2</sup>) dans leurs projets de rénovation énergétique.



*« Le dérèglement climatique et la question de l'énergie dans l'habitat sont devenus aujourd'hui des problématiques majeures. Suite à l'AMI de la Région, j'ai souhaité que le Département porte le projet de création de ce Service Public de la Performance Énergétique de l'Habitat en lien avec les intercommunalités. Avec la situation internationale actuelle, je suis certain que le SPPEH verra son activité croître. La création, depuis l'année dernière, d'un guichet unique, confié à la SPL ALEC AIN, a déjà démontré toute son utilité. »*

Jean Deguerry, Président du Département de l'Ain



*« Dans l'habitat, le coût de l'énergie et l'impact sur le climat sont les principaux enjeux de la transition énergétique et de la lutte contre la précarité énergétique. Je me félicite de la création du Service Public de la Performance Énergétique de l'Habitat, ce guichet unique qui sait conseiller et accompagner les ménages et les professionnels dans leurs projets de rénovation énergétique. »*

Jean-Yves Flochon, Vice-Président du Département de l'Ain délégué à l'agriculture, à la préservation de la biodiversité et des ressources et à l'environnement



## **LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU BATÎ PRIVÉ** **PROBLÉMATIQUE MAJEURE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE**

La loi du 17 août 2015 dite « TECV – Transition écologique et croissance verte » vise notamment à réduire les émissions de gaz à effets de serre et la consommation énergétique des bâtiments, accélérer la rénovation énergétique des logements et lutter contre la précarité énergétique.

Cette loi pose les bases d'un Service Public de la Performance Énergétique de l'Habitat dont l'objectif est d'informer, sensibiliser, conseiller, accompagner et faciliter le parcours de rénovation des particuliers et maitres d'ouvrage privés en petit tertiaire (commerces, bureaux...).





## CRÉATION DU SPPEH DE L'AIN

### UNE CONCERTATION EXEMPLAIRE RÉGION – DÉPARTEMENT

Le Département de l'Ain a initié déjà en juin 2017 une réflexion sur le développement d'une plateforme de rénovation énergétique (PTRE) à l'échelle de son territoire, en partenariat avec l'Agence Locale de l'Energie et du Climat de l'Ain (ALEC 01).

Dans la continuité de cette démarche, le SPPEH s'inscrit dans le cadre d'une réponse à un Appel à Manifestation d'Intérêt de la Région Auvergne-Rhône-Alpes visant à le déployer sur tout le territoire régional.

En septembre 2019, le Gouvernement annonce le lancement du programme SARE (Service d'Accompagnement pour la Rénovation Énergétique) et s'appuie sur les Régions pour son déploiement. C'est un programme de financement qui mobilise, notamment, des Certificats d'Economie d'Énergie et des fonds provenant de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

## CANDIDATURE DÉPARTEMENTALE

### UNE MUTUALISATION ENTRE LES 14 INTERCOMMUNALITÉS

Afin d'assurer un service unique et homogène sur le territoire aindinois, le Département a pu, fin 2020, déposer une candidature mutualisée des 14 intercommunalités aindinoises (communautés de communes et communautés d'agglomération), sur la période 2021 - 2023, auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

# LA SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE (SPL) ALEC AIN

## UN GUICHET UNIQUE AU SERVICE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Pour mettre en œuvre le SPPEH à l'échelle départementale, le Département de l'Ain a porté la création de la SPL ALEC AIN, outil d'ingénierie technique mutualisé en lien avec les intercommunalités et agglomérations aindinoises.

Opérationnelle depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, elle est administrée par le Département de l'Ain, le SIEA et les 14 intercommunalités aindinoises (communautés de communes et communautés d'agglomération). La SPL ALEC AIN est composée d'une équipe d'une trentaine de personnes.

Afin de pouvoir bénéficier de conseils sur leurs projets de rénovation énergétique, les particuliers et les professionnels doivent appeler **la SPL ALEC AIN, guichet unique au niveau départemental, au 04 74 45 16 46.**

### BUDGET du SPPEH (2021) : 1,6 M €

#### Financement :

- SARE : 28,2%
- Région AURA : 22,1%
- Département de l'Ain : 13,4%
- EPCI : 30,3%
- Contribution financière usagers : 6%



### Bilan 2021 du SPPEH dans l'Ain

- 11 000 informations, sensibilisations, conseils, accompagnements
- 120 artisans sensibilisés et référencés sur l'ensemble du département
- Des performances plaçant l'Ain en tête des résultats au plan national : alors que l'Ain correspond à 1% de la population française, 660 accompagnements de propriétaires de maisons individuelles y sont réalisés en 2021 soit 15 % des accompagnements en France
- 34 000 MWh économisés par an, soit la consommation annuelle de près de 7 500 ménages
- 15 000 tonnes équivalent CO2 de rejet évité par an, soit l'équivalent des émissions annuelles de près de 4 000 ménages



**CONTACT PRESSE - CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'AIN**

Céline MOYNE-BRESSAND  
Tél. 04 74 22 98 33  
celine.moyne-bressand@ain.fr



[www.ain.fr](http://www.ain.fr)